

Lettre d'information

Commune de Caylus



Recensement de la population 2026

Du 15 janvier au 14 février



En 2026, la commune de Caylus réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **L'ensemble des logements et des habitants sera recensé du 15 janvier au 14 février 2026**

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une **notice internet**, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. **Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.** Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est **simple et rapide** pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensé ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements...

Les résultats du recensement de la population sont **essentiels pour la vie de la commune**. Ils permettent de :

1. Déterminer la **participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est

donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces et de logements.

Vous vous absentez pendant le recensement ? Contactez la mairie et demandez une notice internet pour vous recenser en ligne.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 05 63 67 06 17.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site lerecensement-et-moi.fr

ADRESSAGE

Commune
de
Caylus

Pensez à venir retirer vos
**PLAQUES DE
NUMÉROS**
à la mairie !

Les plaques de numéros d'habitation sont disponibles **gratuitement** pour les résidents concernés. Nous vous invitons à venir les retirer directement à la mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat :

Lundi : 9h00 - 12h30

Mardi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Mercredi : 9h00 - 12h30

Jeudi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Vendredi : 9h00 - 12h30

Depuis l'été, le service technique municipal procède à la **pose progressive des 300 panneaux de signalisation**, secteur par secteur, sur l'ensemble du territoire communal.

L'adressage a permis d'**attribuer une adresse précise à tous les bâtiments qui en étaient jusqu'à présent dépourvus**. Il est à noter que les adresses des bâtiments situés dans le centre-bourg, ayant déjà fait l'objet d'un adressage antérieur, n'ont pas été modifiées par cette opération.



Le recensement est obligatoire et gratuit mais c'est surtout un acte civique.

Vos réponses au recensement ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal !

Recensement
de la population 2026

Ecole communale

Labellisation E3D et accueil des tout-petits



L'École Primaire de Caylus est fière d'annoncer qu'elle a obtenu la **labellisation académique E3D** (École/Établissement en Démarche de Développement Durable) de niveau 2, suite à la décision du comité académique d'éducation au développement durable le 19 mai 2025. Cette reconnaissance, valable pour une durée de trois années scolaires à compter du 1er septembre 2025, salue l'**engagement remarquable de l'établissement en matière d'éducation au développement durable**. La Mission académique de l'éducation au développement durable (EDD) a particulièrement souligné l'**exemplarité des projets menés par l'école**, notamment l'aire terrestre éducative (accompagnée par le CPIE Quercy-Garonne) et le projet « classe dehors » (mis en place par l'équipe éducative depuis 2020). Ces initiatives, qui impliquent activement les élèves, ont été saluées pour leur approche concrète de la thématique de

la biodiversité et leur capacité à mobiliser la communauté éducative.

Un accueil renforcé pour les plus jeunes élèves.

Face à des **effectifs en augmentation**, l'École Primaire de Caylus a également mis en place un dispositif d'accueil spécifique pour les Très Petites Sections (TPS) et les Petites Sections (PS). Ce dispositif vise à offrir un **environnement adapté et bienveillant aux plus jeunes enfants**, facilitant ainsi leur entrée à l'école.

Cette double nouvelle – la labellisation E3D et le dispositif d'accueil renforcé – confirme le **rôle actif de l'École Primaire de Caylus dans la promotion des valeurs environnementales et citoyennes**, tout en assurant un accompagnement de qualité pour tous ses élèves, dès le plus jeune âge.

Centre de loisirs en cœur de village

Premier été d'utilisation !

Le nouveau Centre de Loisirs intercommunal, implanté en cœur de village, vient d'achever son premier été d'activité, et le **bilan est positif**.

Les travaux de finalisation de la structure ont été achevés à temps pour **accueillir les enfants dès le début de la période estivale**.

La structure a accueilli les enfants dans un environnement moderne et adapté, permettant d'offrir des activités variées et de qualité.

L'accueil des usagers a été très favorable : **enfants et parents ont apprécié les nouveaux espaces et les programmes d'animations**.

Le centre de loisirs continue d'accueillir les enfants durant les mercredis et les vacances scolaires.



Toiture du bâtiment de la poste

Les travaux de rénovation de la toiture du bâtiment communal abritant La Poste sont désormais achevés.

L'accès au bureau de poste est à présent complètement rétabli et le service est pleinement opérationnel aux horaires habituels.

La municipalité remercie les usagers de leur compréhension pendant la durée de ce chantier.

Dans les gouffres à fossiles du Quercy



Découvrez ce remarquable documentaire sur les célèbres phosphatières du Quercy présentes dans le sud du Parc Naturel Régional des Causses, mais aussi sur la commune de Caylus !

Dans le sud-ouest de la France, un site exceptionnel à l'échelle mondiale de **200 gouffres calcaires**, les « **phosphatières** », livre depuis 60 ans les fossiles de milliers d'animaux disparus. Les fossiles retrouvés de ce véritable laboratoire à ciel ouvert nous racontent la Grande Coupure survenue il y a 34 millions d'années, marquée par un bouleversement climatique global et une extinction animale de masse.

À travers leur travail sur un passé très ancien, les paléontologues et géologues forgent des outils pour **étudier l'impact du climat sur la biodiversité**. Ils établissent des passerelles avec des questions qui interrogent nos sociétés sur le rythme du changement climatique actuel et sur la « sixième extinction de masse », la crise biologique du présent.

Diffusion jeudi 30 octobre à 23h sur France 3. et en replay. Documentaire réalisé par Guillaume Dreyfus. Une coproduction France Télévisions, Ex Nihilo, CNRS.

Restauration de l'Église Saint-Symphorien



© La Symphorine

D'importants travaux de restauration de l'église de Saint-Symphorien (située à cheval sur les communes de Puylaroque et de Caylus) sont maintenant achevés. Ce chantier d'envergure, mené pour **sauvegarder cet édifice historique au cœur de la nature**, porte notamment sur la réfection complète de la toiture, ainsi que sur la restauration des maçonneries et des vitraux.

Ce projet a bénéficié de subventions publiques, mais il a également été lauréat d'une bourse exceptionnelle de 50 000 € accordée par la Fondation du Patrimoine. La sauvegarde de l'église s'accompagne d'actions de valorisation du site par l'équipe des bénévoles de l'association La Symphorine, dont la reconstruction du canal, la réouverture, le balisage et l'entretien de chemins ruraux avec la création de fiches randonnées

N'hésitez pas à (re)découvrir ce site remarquable !



© La Symphorine

Compostage collectif

2,5 tonnes de biodéchets valorisés



© Mairie de Caylus



© Freepick

Depuis leur installation en décembre 2024, les **trois sites de compostage collectif situés au centre bourg** (chemin de Lifernet, rue du Théâtre et place du Lavoir) ont permis de **valoriser environ 2,5 tonnes de biodéchets**. Le premier lot de compost mûr produit par ces sites a été distribué aux utilisateurs inscrits. L'excédent de compost sera affecté à l'enrichissement des espaces verts de la commune.

Utilisation des composteurs collectifs : ces dispositifs sont destinés à recevoir **les déchets de préparation de cuisine, les épluchures,**

les restes de repas et les vieux fruits.

Distribution de kits individuels de compostage : en parallèle du dispositif collectif, la Communauté de Communes QRGa a procédé à la livraison de kits de compostage individuels. Vingt-trois foyers caylusiens inscrits ont été livrés en septembre.

Pour toute demande d'information concernant les composteurs collectifs ou individuels, veuillez contacter Delphine Brière, Chargée de Prévention aux Déchets de la CC QRGa et guide-composteur au 05 63 65 77 89.

Fibre optique en domaine privé

Aide aux travaux de raccordement

Les conditions de l'aide instaurée en juillet 2025 pour faciliter le raccordement à la fibre optique dans les parties privatives ont évolué. **Le dispositif est étendu aux particuliers et très petites entreprises afin de réduire les coûts liés aux travaux de génie civil nécessaires pour bénéficier du très haut débit.**

Le réseau cuivre historique, qui fournit les services téléphoniques et internet via l'ADSL, va disparaître progressivement au profit de la fibre optique. Cette fermeture se déroule par lots successifs de communes, à Caylus ce sera pour fin 2027. Tous les usagers qui utilisent le réseau cuivre devront migrer vers une technologie de leur choix, principalement la fibre optique. Dans un petit nombre de cas, des travaux qui ne sont pas pris en charge par l'opérateur, et qui peuvent s'avérer coûteux,

sont nécessaires sur la propriété privée des usagers. **Le dispositif expérimental vise à apporter un soutien financier à la réalisation de ces travaux.**

Les particuliers et les très petites entreprises (TPE) localisés dans une commune éligible à cette aide et disposant d'une **attestation d'échec de raccordement** délivrée par leur opérateur fournisseur d'accès à internet peuvent déposer une demande d'aide. Une fois les travaux réalisés par l'entreprise choisie par le particulier/TPE, cette dernière peut déposer sa demande de remboursement auprès de l'ASP.

Renseignez-vous sur les critères d'éligibilité sur le site du Ministère de l'Économie :

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/raccordement-fibre-optique/faq-particuliers-tpe>

LES ÉLUS « CAYLUS VERS L'AVENIR » :

Contribution non communiquée

Week-end du 14 juillet

Un aperçu du quotidien des Sapeurs-Pompiers

Le week-end du 14 juillet a été marqué par une initiative très appréciée : l'après-midi **découverte des activités des Sapeurs-Pompiers de Caylus**. Petits et grands sont venus nombreux pour rencontrer nos volontaires et se familiariser avec leurs missions.

L'événement a permis au public d'**essayer les lances d'incendie**, de **découvrir les équipements** (notamment les casques), et d'**admirer les véhicules d'intervention**.

Les temps forts de l'après-midi ont été les **deux démonstrations d'extraction de victimes de véhicules accidentés**. Ces exercices ont illustré la complexité et la technicité des opérations de secours, ainsi que le temps nécessaire pour porter assistance. Ce moment éducatif

a été riche en enseignements.

Cette manifestation conviviale s'est inscrite dans le cadre des festivités du 14 juillet, qui comprenaient également le bal et le feu d'artifice, organisés conjointement par le Comité des Fêtes et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.



© Mairie de Caylus



© Mairie de Caylus



© Mairie de Caylus

Municipales 2026 : les dates du scrutin fixées au 15 et 22 mars



© Freepick

Les électeurs des 34 875 communes françaises seront appelés aux urnes les dimanches 15 et 22 mars 2026, pour le **premier et le second tour afin d'élire leur conseil municipal**.

Les électeurs auront jusqu'au **vendredi 6 février 2026** pour s'inscrire sur les **listes électorales** afin de participer au scrutin.

Les ressortissants de l'Union Européenne résidant en France pourront eux aussi voter et se porter candidats aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires avant cette même échéance.

A vos agendas !

La **Fête des Lumières** revient pour sa **troisième édition** le 29 novembre avec son traditionnel marché de l'avent et ses installations lumineuses pour ravir petits et grands ! Événement organisé par Caylus en Cor.

Le **Téléthon** se déroulera le week-end du 6 et 7 décembre : randonnées pédestres, concours de pétanque, dégustation d'huîtres, randonnée motos, repas... Avec la participation de l'ACCA, l'Amicale des Sapeurs Pompiers, Caylus Rétro Mobil, Gym et Loisirs, Lous Dançaires, le Moto Club Lagardère, et la Pétanque Caylusienne.

Plus d'infos bientôt !

Fête des Lumières



© Caylus en Cor



© Caylus en Cor

Téléthon



Retrouvez tous les événements sur le site internet de la mairie et l'application IntraMuros !

Campagne d'aide alimentaire des Restos du Coeur



Inscriptions tous les jeudis à partir du 13 novembre de 9h30 à 11h30, 6 rue du Portail Obscur à Caylus (derrière l'église).

Se munir de vos justificatifs de ressources et de charges. Prévoir sacs ou cabas et sac isotherme. Infos : Denise 06 76 08 27 82 ou Sylvain 06 81 20 58 66.



TOUS LES INFOS COMMUNALES SONT SUR INTRAMUROS !

Téléchargez gratuitement l'application



ou scannez le QR code >>>

Associations / organisateurs d'événements sur la commune de Caylus : envoyez un visuel (format JPG) et les détails de votre événement à mairie@caylus.com afin qu'il apparaisse sur l'application mobile et le site internet de la commune.



L'application IntraMuros est partenaire de l'Association des Maires de France. Elle est aussi certifiée et référencée sur le catalogue numérique du Gouvernement (GouvTech)

